

# OBJECTIF DEVELOPPEMENT DURABLE

***Mettre le développement durable au cœur de la politique municipale toute l'année et pas seulement une semaine par an***



## **Le constat :**

« **Notre maison brûle et nous regardons ailleurs.** » comme le disait Jacques CHIRAC à Johannesburg.

Le développement des activités humaines :

- entraîne des dérèglements climatiques qui ont pour effet de réchauffer notre planète
- entraîne des pénuries de ressources à moyen terme (pétrole, eau ...)
- menace la biodiversité par la dégradation des espaces naturels.

Notre monde doit faire face à ces défis qui sont en fait un défi de civilisation.

Cela passe par une prise de conscience individuelle et collective, et aussi par le dépassement des clivages politiques traditionnels.

Cela passe donc par un changement des comportements individuels et collectifs.

Notre commune doit être exemplaire.

## **Analyse :**

Il ne suffit plus de parler et de faire des « semaines du développement durable ».

Il faut AGIR maintenant avant qu'il ne soit trop tard ou que nous n'ayons plus le choix, et que cela ne devienne irréversible.

Tout le monde doit s'y mettre et les collectivités territoriales ne sont pas dispensées de montrer l'exemple. Ces dernières ont même le devoir de montrer l'exemple.

Nous pensons que notre commune doit être à la pointe du développement durable

Notre commune doit mettre en place une véritable politique municipale de développement durable et doit le faire savoir pour améliorer l'image de BIHOREL.

Notre commune doit être la 1<sup>ère</sup> commune de l'agglomération Rouennaise à faire un bilan Carbone 14 et mesurer ces émissions de CO2

**Nous pensons que les mesures que nous proposerons, outre l'amélioration de la qualité de vie des habitants à BIHOREL, seront de nature à ce que l'on parle de BIHOREL comme d'une commune où « il fait bon vivre ».**

Nous voulons que notre commune soit à la pointe du développement durable. Notre commune doit être exemplaire, à ce titre nous sommes d'accord pour appliquer LE PACTE ECOLOGIQUE LOCAL de Nicolas HULOT.

## **Nos propositions**

**Nous pensons que les mesures que nous proposerons, outre l'amélioration de la qualité de vie des habitants à BIHOREL, seront de nature à ce que l'on parle de BIHOREL comme d'une commune où « il fait bon vivre ».**

### **1 - Nous désignerons un 1<sup>er</sup> Adjoint en charge du développement durable**

Outre les compétences en matière d'environnement, cet adjoint disposera de compétences transversales.

Toute décision municipale devant être passée à travers le prisme du développement durable.

### **2 - Nous voulons inscrire l'action municipale en matière d'environnement dans le cadre d'un « Agenda 21 », qui serve de GRENELLE LOCAL de l'environnement et à mesurer le taux de rejet de CO2 des activités municipales.**

Cet agenda 21 se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources énergétiques et renforcer l'attractivité du territoire.

Cela passe par :

- l'élaboration d'un diagnostic préalable donnant une vision d'ensemble, économique, sociale environnementale et organisationnelle
- la définition d'une stratégie déterminant des objectifs à court moyen et long terme. Les moyens pour les atteindre. Les partenaires à impliquer ainsi que les critères d'évaluation
- évaluation permanente des politiques menées dans une logique de progrès continu.

Il va de soi, qu'une telle démarche s'appuiera sur la population de Bihorel.

### **3 - Notre Commune doit être EXEMPLAIRE par l'ACTION en diminuant son taux de rejet de CO2:**

**par l'utilisation du papier recyclé à l'ensemble des activités de la mairie**

**par le remplacement au fur et à mesure :**

- du parc de véhicules de la commune par des véhicules propres en termes de rejets de CO2
- des ampoules de l'éclairage public par des ampoules moins consommatrices en énergie

**par la mise en œuvre au niveau des bâtiments communaux d'un programme d'installation de chauffage solaire et la mise en place de récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments municipaux**

#### **4 - BIHOREL organisera un marché 100% BIO.**

#### **5 - NOUS VOULONS QUE NOTRE COMMUNE SOIT EN POINTE DANS L'AGGLOMERATION ROUENNAISE : BIHOREL C'EST BIO**

- en encourageant la mise en place :

- de récupérateur d'eau de pluie - l'eau devient une ressource qui ne peut plus être gâchée
- du compostage naturel.
- d'installation de chauffage combiné solaire

- en encourageant la construction d'immeubles « Haute Qualité Environnementale » utilisant des énergies durables dans le cadre d'un PLU VERT.

#### **6 -NOUS SENSIBILISERONS LES GENERATIONS FUTURES aux gestes de développement durable dans les écoles.**

Les petits jardins familiaux de la ZAC du CHAPITRE doivent recevoir les enfants des écoles pour que nos enfants apprennent à planter et puissent voir pousser ce qu'ils auront planté dans le cadre de classe verte. Des potagers pourraient être installés dans toutes les écoles.

**La création sur le parc de l'Argilière d'un véritable parcours vert.**

Nous proposons de faire un parcours dans le parc de l'Argilière pour que nos enfants apprennent à reconnaître les arbres existants et que d'autres essences soient plantées.

#### **7 - LES MARNIERES ENFIN LE COURAGE D'EN FINIR, EN FAISANT PREUVE DE RESPONSABILITE ET DE SOLIDARITE**

Le problème des marnières vient de l'urbanisation de zones anciennement rurales sans tenir compte du principe de précaution et de développement durable.

Il nous appartient de gérer ce problème et de ne pas laisser à nos enfants un territoire communal source d'inquiétude

Aujourd'hui un certain nombre de familles vit sur des présomptions de marnières.

Nous savons ce que cela peut avoir d'angoissant. Il n'est pas acceptable que des élus de BIHOREL s'en tiennent à « Responsable mais pas coupable ». Il nous appartient de gérer aujourd'hui ces problèmes en mettant en place une politique innovante courageuse et volontaire qui soit à la fois RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

- nous voulons créer un FOND MUNICIPAL DE SOLIDARITE ANTI MARNIERES

Ce fond sera abondé par les économies que fera la commune par la mise en oeuvre de sa politique municipale en matière d'environnement

- nous nous engageons à ce que notre Ville participe financièrement aux frais de sondages nécessaires et utiles.

#### **8 - Le plan de déplacement Urbain devra être revu, les zones d'embouteillage certain matin au chapitre et sur le plateau des Provinces enfin traitées.**